

**BOUIRA****Bientôt une fête du mouton**

**C'est désormais officiel, la direction des services agricoles de la wilaya de Bouira vient d'instituer une autre fête agricole dans son agenda, la fête du mouton, qu'elle se propose d'organiser du 1er au 3 décembre prochain dans la commune de Dirah, située à 40 km au sud de Bouira.**

D'après le DSA, Morsli Rachid, le choix de cette commune n'est pas fortuit. Il vient réparer une certaine injustice à l'égard de cette région située dans l'une des trois zones qui constituent les grands ensembles climatiques de la wilaya, comme la zone de montagne située sur la bande nord et qui est connue pour ses cultures de montagne tels l'olivier, le figuier, le cerisier... et qui se distingue par une fête de l'olive que la wilaya organise annuellement dans la région de M'chedallah connue pour son excellente huile. Ensuite, la zone des plaines située autour des vallées du Sahel et d'Eddous, le plateau d'El-Esnam et celui des Aribis dans la région de Aïn Bessem. Cette zone connue pour les céréales et l'arboriculture mais également la pomme de terre

possède également sa fête, celle des moissons-battages que la DSA organise chaque année à Aïn Bessem.

Aussi, d'après le DSA, il ne restait à la wilaya que cette troisième zone agropastorale, située dans la bande sud de la wilaya et spécialisée dans l'élevage ovin et caprin. Et c'est parce que cette zone, qui s'étale sur 10 communes et qui est située dans la région de Sour-El-Ghozlane, compte à elle seule des centaines d'éleveurs qui totalisent quelque 300 000 têtes d'ovins, la DSA a tout naturellement pensé à instituer une autre fête pour cette région et cette fête ne pourra être que celle du mouton ; la vocation première des gens de la région. Pour cette année, où la fête aura lieu à quelques jours de l'Aïd El-Adha, la

DSA a insisté auprès des éleveurs à ce qu'ils soient présents en force pour organiser à partir du deuxième jour, la vente du mouton de l'Aïd. Cela étant tous les autres partenaires de la DSA seront au rendez-vous. Il s'agit des coopératives des services de la wilaya, les offices comme la CCLS, les banques comme la CRMA et la Badr, les associations professionnelles de toutes les filières avec leurs produits du terroir, comme les figues sèches, les olives vertes et l'huile d'olive, le miel et les abeilles, les volailles, la pomme de terre, la grenade, les agrumes de Lakhdaria dont c'est la saison, les vaches laitières et les laitiers, les opérateurs économiques qui ont investi dans l'agriculture et dans l'agroalimentaire comme Rebrab, les instituts techniques nationaux qui accompagnent régulièrement les filières, les cabinets vétérinaires et les instituts qui s'occupent de l'aspect prophylactique de la filière ovine et bovine...

Le DSA nous dira en outre que

lors de cette fête qui durera trois jours, même les coutumes de la région sud seront mises en évidence comme la fantasia qui est largement répandue dans la commune de Dechmia, ou encore le dromadaire qui existe dans la commune d'El-Hakimia.

En somme, avec les figues et l'huile d'olive propre à la Kabylie, en passant par les agrumes de la région de Lakhdaria, la pomme de terre de Aïn Bessem et d'El-Esnam, en passant par la fantasia et le dromadaire propre aux Ouled Naïel, et aux hommes du sud en général, le visiteur aura à vivre une foire nationale dans une même wilaya.

Une wilaya qui aura à offrir aux visiteurs, en plus de tout ce qui sera exposé, ce décor féérique dont seule Dame Nature connaît la perfection : le manteau blanc du Djurdjura et pour quoi pas, d'ici là, celui du mont Dirah. C'est surtout cela l'Algérie et ses richesses culturelles.

Y. Y.

**RENCONTRE DJS-ASSOCIATIONS DE JEUNES À EL-TARF****Sortir des sentiers battus**

**Motiver et redynamiser le mouvement associatif pour le mettre au diapason des attentes de la population juvénile de la wilaya est le leitmotiv de l'actuel directeur de la jeunesse et des sports qui, en organisant une rencontre avec les associations de jeunes, il y a quelques jours à la maison de la culture Betchine, a voulu faire tomber les barrières administratives et psychologiques et instaurer une nouvelle relation de confiance et de partenariat avec lesdites associations.**

Par cette première rencontre, les cadres de la DJS ont pu connaître les activités mises en ?uvre ainsi que les différentes contraintes subies par les associations. Un débat direct et franc s'en est suivi où les différents interlocuteurs ont pu échanger leurs expériences.

Prenant la parole, le directeur de wilaya de la jeunesse et des sports dira en substance : «Les associations de jeunes sont tenues d'activer continuellement. Elles ne doivent pas uniquement attendre l'aide de l'Etat. Il est judicieux de savoir

que deux associations locales viennent de bénéficier d'une subvention de 40 millions de centimes chacune offerte par le ministère de la Jeunesse et des Sports, parce qu'elles ont présenté un programme exhaustif et des activités en continu. » Il ajoutera pour mieux étayer ses dires : «Les associations se doivent d'engager des initiatives tous azimuts par la confection de documents didactiques, de prospectus pour faire connaître l'essence et les objectifs de l'association, d'avoir un plan d'action bien ficelé en ce sens. Des journées de formation seront organisées, par mes services ciblant la mise à niveau des associations dans respectivement le montage financier et la gestion d'un projet. Par ailleurs, le 4 décembre, coïncidant avec la fête des associations, une autre journée sera consacrée à la vulgarisation de la loi régissant les associations. »

Abordant le volet de la participation des associations aux différents festivals nationaux et qui sont au nombre de 14, le commis de l'Etat indiquera : «Nous sommes tenus d'y participer. Nous avons différentes activités à l'image du théâtre, la protection de l'environnement, les arts plastiques, la chanson sous ses multiples composantes et genres, la confection d'aquariums... L'Office de gestion des établissements de jeunes (Odej) est une structure dont les locaux sont ouverts aux expositions

initiées par les différentes associations. Cet office est là pour vous apporter toute l'aide nécessaire afin de faire connaître son travail. Nous comptons lancer incessamment un forum pour jeunes. »

Pour le premier responsable du secteur, «il est indéniable que dorénavant les subventions octroyées par l'Etat seront assujetties au nombre et à la qualité des activités offertes en direction des jeunes. Les portes des maisons de jeunes sont ouvertes à vous (les présidents et les trésoriers présents) et à vos adhérents. Nous mettons à votre disposition les moyens didactiques et de récréation disponibles. C'est à vous d'être au diapason des aspirations de nos jeunes et de lutter efficacement et sans répit contre les différents maux sociaux qui gangrènent cette frange fragile et sensible de la population», précisera avec conviction et ténacité le directeur de la DJS.

Quoi qu'il en soit, cette initiative, première du genre et qui se renouvellera chaque mois selon les déclarations du directeur, est louable à plus d'un titre et à encourager. En jetant des passerelles d'écoute et de concertation, la DJS, par ce genre de rencontres, est sortie des sentiers battus et des réunions officielles monotones et sans intérêt. Reste à avoir à l'esprit cette citation de Fénelon : «La jeunesse ressent un plaisir incroyable lorsqu'on commence à se fier à elle. »

Daoud Allam

**SIDI-BEL-ABBÈS****Un cas de méningite purulente recensé dans une école**

**Mardi dernier, un cas de méningite purulente (méningocoque non encore identifié) a été révélé. Il s'agit d'une fillette de 7 ans, élève à l'école Bousseham dans le chef-lieu.**

La fillette a été aussitôt hospitalisée au service de pédiatrie du CHU Hassani-Abdelkader de Sidi-Bel-Abbès. La Semep (Service d'épidémiologie et de médecine préventive) s'est rendue sur les lieux, à savoir l'école et le domicile parental de la malade. A l'école, enseignants, élèves, personnel de service et administratif ont été vaccinés alors que les enfants de la même classe de la petite et son enseignante ont fait l'objet de dépistage, suivi d'un vaccin et d'un traitement préventif de chimoprophylaxie. Les membres de la

famille de la petite fille aussi ont subi les mêmes réflexes de prévention. Jusque-là, la situation semble maîtrisée, mais le personnel médical reste très vigilant.

D'ailleurs, la Semep de l'ESPS de SBA, nous indiquera Mme Aourag

Malika, la responsable, a dépêché un médecin de l'Unité de dépistage et de santé pour étudier la situation et prévenir tout autre cas de déclaration. Mme Aourag a d'ailleurs aussi adressé des instructions au niveau de l'établissement scolaire en question,

invitant enseignants et élèves à se rapprocher immédiatement en cas de suspicion manifestée par des symptômes similaires à ceux de la maladie de la méningite (hypertéorie, céphalées, vomissements, vertiges, nausées). A rappeler que des cas de

méningite bactérienne ont été épisodiquement enregistrés au niveau de la région de Sidi-Bel-Abbès et que les malades pris en charge ont surmonté rapidement leur maladie vu son côté non contagieux et surtout non purulent.

A. M.

**Les mandataires en fruits et légumes crient leur ras-le-bol face au commerce informel**

Les mandataires du marché de gros de fruits et légumes de Sidi-Bel-Abbès crient leur ras-le-bol face à l'avancée du commerce informel qui nuit fortement à leur activité. 110 mandataires ont, à l'issue d'une réunion dans la journée de mardi dernier, au niveau du siège de l'UGCAA, décidé d'observer une grève à partir du 29 novembre prochain pour attirer l'attention des responsables sur les conditions de leur activité qu'ils qualifient de préoccupantes entraînées par la prolifération des petits commerces informels. Ces derniers, disent les mandataires, «proposent des prix très

abordables qui nous pénalisent par la même occasion. Echappant au fisc et se ravitaillant directement auprès de producteurs d'autres régions, ils nous empêchent ainsi d'écouler notre marchandise».

Les contestataires pointent du doigt la direction du commerce et des services de sécurité auxquels ils reprochent l'absence sur le terrain pour lutter contre le marché informel. Outre le problème du commerce informel, des mandataires demandent la réalisation d'un marché de gros, une demande tout à fait possible puisque, disent-ils, l'ex-P/APC

avait retenu une assiette de 4 ha pour cet objectif mais, jusque-là, déplorent-ils, «le projet est resté au point mort nous mettant en difficulté vu que la CCLS forte de sa décision judiciaire pourrait à tout moment exiger son terrain et déloger notre marché de gros». Les mandataires qui rappellent leurs doléances restées lettre morte et leurs rencontres qui n'ont pas abouti jusque-là menacent cette fois-ci de passer à l'action en observant une grève si toutefois aucune réaction positive n'est enregistrée chez les services en charge de leurs problèmes.

A. M.

**MASCARA**  
**À quand la réouverture de l'abattoir communal ?**

Les bouchers de la ville de Mascara, dont le nombre avoisine la cinquantaine, s'interrogent. Et pour cause, l'abattoir communal est fermé depuis deux ans environ à cause des conditions d'abattage des ovins et bovins qui étaient déplorables. De source communale, nous apprenons qu'il y avait également un problème de conformité et que les contraintes auraient été levées. La réception a été faite définitivement, poursuit notre interlocuteur, et la réouverture serait pour bientôt. En attendant, nos bouchers sont contraints de se rendre aux abattoirs de Ghriss et Oued Taria. D'autre part, nous apprenons qu'un nouvel abattoir de volaille devrait être fonctionnel dans les prochains jours. Il reste que cette longue fermeture de l'abattoir de Mascara aura implicitement encouragé l'abattage clandestin.

M. Meddeber

**AFFAIRE DES ÉVÉNEMENTS DE RELIZANE**  
**4 ans de prison pour 4 émeutiers**

Quatre personnes ont comparu mardi devant le tribunal de Relizane pour être jugées dans l'affaire des événements de Kalaâ. Les faits remontent au 23 novembre 2007 et ont secoué l'APC de Kalaâ suite à la proclamation des résultats locaux remportés par la liste du Front de libération nationale. Le tribunal a condamné les inculpés à quatre ans de prison ferme pour destruction de biens de l'Etat. Par ailleurs, quatre autres personnages impliqués dans l'affaire ont été acquittés.

A. Rahmane